

# GALFINGUE

[www.galfingue.fr](http://www.galfingue.fr)

**ECHO N° 20**  
**Février 2015**



**Bulletin d'information communal**



## LE MOT DU MAIRE

Chers Galfinguois,

Année Extraordinaire : c'est ainsi que j'ai qualifié l'année 2014 avec beaucoup d'ironie lors du discours de mes vœux ce dimanche matin du 11 janvier 2015. Les exemples multiples ont foisonné de décisions et de textes législatifs toujours plus contraignants et sans cohésion, parfois en totale contradiction avec les préoccupations quotidiennes de chacun d'entre nous !

Comme vous tous sans doute, J'étais à cet instant CHARLIE devant l'inqualifiable, l'innommable et l'intolérable, mais loin de penser que dans l'après-midi même, nous allions vivre un moment qui est déjà rentré dans l'histoire. Ceux qui se sont reconnus dans les vraies valeurs de notre République ont démontré dans la rue ou par une grande solidarité que les mots LIBERTE EGALITE FRATERNITE ont retrouvé du sens. Cet horrible drame humain si lourd de symbole a réveillé en nous ces valeurs souvent oubliées, parfois bafouées, qui sont la devise d'un pays dans lequel l'expression et la pensée demeurent des droits inaltérables et qu'il faut préserver sans limite de considération.

2015 et les années suivantes devront à jamais être guidées par cette unité qui montre que notre démocratie est la nôtre à commencer par le territoire de votre commune dans laquelle vous résidez et que nous nous efforçons chaque jour de sauvegarder, d'embellir et de rendre attractive.

Un symbole de cette attractivité pour les familles et pour les habitants est l'ouverture effective depuis le 26 janvier 2015 de notre site périscolaire de Galfingue qui sera suivie par celle de la bibliothèque au cours de l'année.

Je peux d'ores et déjà vous annoncer que l'inauguration de cette grange d'îmière réhabilitée se déroulera le vendredi après-midi 10 avril, à inscrire dans vos agendas. Plutôt que de vous faire ici le récit de la longue, mais belle histoire de la renaissance de ce bâtiment et de la ténacité dont il fallait faire preuve, vous serez toutes et tous conviés à venir le découvrir.

Vous le savez désormais, votre Conseil Municipal a engagé par sa délibération du 01-12-2014, (à retrouver dans sa globalité sur le site [www.galfingue.fr](http://www.galfingue.fr)) la transformation de son Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Je me dois d'ores et déjà de vous informer que de nouveaux dispositifs législatifs actuellement en cours de discussions à l'assemblée risquent déjà d'amender celles prises par la loi ALUR du 26 mars 2014. Nous sommes par conséquent dans l'obligation de marquer un temps d'arrêt à la procédure afin de ne pas prendre le risque de rendre notre travail et surtout nos dépenses inutiles... Vous resterez bien entendu informés des suites dès que nos gouvernants auront décidé un jour de mettre un peu de stabilité législative dans le tourbillon des textes à appliquer !



## LE MOT DU MAIRE

S'il y a au moins une disposition qui n'est pas remise en question, c'est celle de l'austérité de l'état envers les collectivités locales en matière de dotation pour leur fonctionnement. Après vous en avoir entretenu lors de notre dernier édito d'octobre, il me semblait important de porter à votre connaissance que notre commune, que vous savez modeste mais non sans ambition ni sans réalisations, sera **amputée de 67000 € sur la période 2014/2017**. Chacun pourra apprécier ce lourd combat que nous aurons à affronter pour équilibrer nos budgets futurs. Ce défi, il nous faudra le relever comme bien d'autres qui sont à notre porte, tel le soutien que nous aurons à fournir et à apporter en 2015 à nos Sapeurs-Pompiers bénévoles de Galfinque qui, depuis des années mais plus encore aujourd'hui, ont besoin de **NOUS TOUS**.

Sympathisants ou volontaires manifestez-vous, C'EST MAINTENANT !

Je souhaitais enfin vous rappeler qu'avec le lancement de notre site internet, la parution de notre bulletin municipal deviendra semestrielle.

En ce début d'année qui nous a déjà révélé tant de malheurs et d'effroi, plus que jamais soyons tous CHARLIE pour que **vive la LIBERTE, l'EGALITE et la FRATERNITE et que vive Galfinque** avec mes sentiments dévoués et amicaux.

Christophe BITSCHENE

Les délibérations du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 17 novembre 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire Christophe BITSCHENE.

**1° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2014.**

**2° RENOUELEMENT DU BAIL DE LA CHASSE COMMUNALE POUR LA PERIODE DU 2 FEVRIER 2015 AU 01 FEVRIER 2024 – MISE EN LOCATION DE LA CHASSE : Avis rendu par la 4C (Commission Communale Consultative de la Chasse) le 17/11/2014 :**

Le Conseil municipal :

1. prend acte de la décision des propriétaires, publiée le 06 octobre 2014 concernant l'abandon du produit de la location de la chasse et **décide d'affecter ce produit à l'entretien des chemins ruraux et forestiers ;**

2. décide de fixer à 457 ha 57 ares la contenance des terrains à soumettre à la location ;

3. décide de procéder à la location en un seul lot comprenant 457 ha 57 ares dont 46 ha boisés ;

4. décide de mettre ce lot en location par **adjudication ;**

5. décide d'adopter le principe de clauses particulières suivantes :

« des manifestations pédestres, sportives, festives, pourront avoir lieu sur le lot ».

6. décide pour le lot loué par adjudication de fixer la mise à prix à 2 800 € ; sachant qu'en 2005 la mise à prix était de 2 500 € et a été adjudiquée à 4 030 €

7. décide de fixer la date de l'adjudication au Lundi 19 Janvier 2015 à 15 H à la Mairie.

**3° LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, VALIDE LA GRATIFICATION DE FIN D'ANNEE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL**

Les délibérations du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire Christophe BITSCHENE.

**1° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2014.**

**2° PRESCRIPTION DE LA REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS) EN VUE DE SA TRANSFORMATION EN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

La commune de GALFINGUE est couverte par le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 18 juin 1981 et modifié en 1996.

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 26 mars 2014 a décrété la caducité des POS au 31 décembre 2015 avec retour au régime du Règlement National d'Urbanisme (RNU) en l'absence de document d'urbanisme. Toutefois, pour les communes décidant de prescrire la révision en PLU, un délai supplémentaire est accordé avec la date butoir du 26 mars 2017 pour approuver un PLU.

Il nous apparait donc nécessaire aujourd'hui de réviser le POS en PLU pour être en conformité avec la loi.

Cette démarche permettra de prendre en compte les évolutions et mutations de la commune autour d'un véritable projet urbain. Il importe que la commune réfléchisse sur ses perspectives d'évolution en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable en s'inspirant des orientations données par le Grenelle de l'Environnement et la loi ALUR. L'objectif principal est d'arriver à organiser l'espace pour permettre un développement harmonieux de la commune.

Il appartient à la commune de traduire dans son futur document les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la région mulhousienne approuvé le 15 décembre 2007 ainsi que les orientations pressenties dans le cadre de la révision en cours du SCOT.

**Le conseil municipal décide :**

**DE SE PRONONCER FAVORABLEMENT :**

Sur le principe de prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) approuvé le 18 juin 1981 en vue de le transformer en Plan Local d'Urbanisme couvrant l'intégralité du territoire communal de GALFINGUE ;

**DE CHARGER** la commission municipale d'urbanisme du PLU du suivi de l'étude du plan local d'urbanisme ;

**DE MENER** la procédure selon le cadre défini par les articles L123-7 à L123-10, R 123-16 du code de l'urbanisme en ce qui concerne l'association et la consultation des diverses personnes publiques ;

**DE CHARGER** Monsieur le Maire d'engager une consultation en vue de la désignation d'un prestataire missionné pour assister les services de la commune dans cette procédure ;

**D'ORGANISER**, conformément aux articles L 123-6 et L 300-2 du code de l'urbanisme, une concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole dès le lancement des études et jusqu'au stade de l'arrêt du PLU ;

**DE CHARGER** Monsieur le Maire de solliciter l'aide financière de l'Etat, conformément au décret n°83-1122 du 22 décembre 1983, afin qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les frais résultant de la révision du P.L.U. ainsi qu'une subvention du conseil Général au titre de l'étude engagée ;

**DE PRECISER** que les crédits nécessaires seront prévus aux budgets primitifs 2015 et suivants.

**3° CHARTE INTERNE "MAPA"- Marché A Procédure Adaptée :**

**3.1. Réactualisation, adaptation aux nouveaux seuils de passation des marchés**

Le Conseil Municipal, valide les propositions du Maire, portant sur les nouvelles règles de publicité et de formalisme de la façon suivante :

*"- en-dessous de 15 000 € HT : pas de mise en concurrence obligatoire ;*

*- entre 15 000 € HT et 90 000 € HT :*

- *demande écrite qui indique l'objet des travaux ou de la prestation à réaliser auprès d'un minimum de 3 entreprises. Cette demande devra indiquer un descriptif sommaire des travaux*
- *un devis accepté par le pouvoir adjudicateur (maire ou adjoints ayant délégation)*
- *pas de publicité dans un journal*
- *avis de la commission communale d'Attribution des marchés à procédure adaptée ;*

*- entre 90 000 € et < 5 186 000 € :*

- *publication dans un Journal d'Annonces légales (JAL)*
- *avis de la commission communale d'Attribution des marchés à procédure adaptée.*

**3.2. Création d'une Commission Communale d'Attribution des marchés à procédure adaptée**

**4° RENOUELEMENT DU BAIL DE LA CHASSE COMMUNALE POUR LA PERIODE DU 2 FEVRIER 2015 AU 01 FEVRIER 2024 – MISE EN LOCATION DE LA CHASSE :** Institution de la Commission Communale de Dévolution

La Commission Communale de Dévolution est composée du Maire (ou de son représentant) d'une commission déléguée du Conseil Municipal (3 titulaires, 3 suppléants).

Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et le Trésorier de la Commune peuvent être invités à titre consultatif.

En cas d'adjudication, cette commission attribue le droit de chasse sur le lot communal dans les conditions fixées par le cahier des charges.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal, donnent leur accord pour un scrutin à main levée.

Sont ainsi élus comme :

Membres titulaires :

Christophe BITSCHENE

Françoise HANSER

Marie-Claire ABRAMATIC

Membres suppléants :

Alphonse RAUB

Jean-Luc KARRER

Simone CHERAY

### **5° ONF : PROGRAMME DES TRAVAUX D' ACTIONS (PATRIMONIAUX) ET D'EXPLOITATION 2015 – ETAT DE PREVISION DES COUPES 2016**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le programme des **travaux d'actions (patrimoniaux)** pour l'exercice 2015 dans les parcelles 1a+5+6+15b+2+3+9 et 14, pour un total HT de 4 070 €HT (4 884 € TTC) ;
- approuve l'état d'assiette des coupes qui permet d'arrêter les parcelles qui seront martelées pour l'exercice 2016 ;
- approuve le programme des **travaux d'exploitation** et l'état prévisionnel des coupes présenté par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2015 dans les parcelles 11, 12 pour un volume de 536 m3 représentant une recette brute de 25 370 € HT ;

### **6° CESSION DE LA PARCELLE DE TERRAIN Cadastree Section 02 – n° 130 d'une contenance de 0.73 ares au lieudit « VILLAGE »**

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- valide la cession de la parcelle cadastrée Section 02 – n° 130 d'une contenance de 0.73 ares au lieudit « Village » située au 10 rue des Prés à M. Claude MUTH pour un montant de 2 955 €.

Les frais occasionnés sont à la charge de l'acquéreur.

### **7° INDEMNITE DE CONSEIL 2014 AU COMPTABLE DU TRESOR (Gestion de 90 jours)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'accorder l'indemnité de conseil pour l'exercice 2014 calculée au prorata de la période concernée, soit 90 jours, à M. Jérôme CHAMBOSSE pour un montant brut de 100.88 €.



## **DATES A RETENIR**

### **ELECTIONS DEPARTEMENTALES**

Dimanches 22 et 29 mars 2015

### **COLLECTE DES ENCOMBRANTS :**

Mercredi 18 mars 2015

Mercredi 17 juin 2015

Mercredi 16 septembre 2015

Mercredi 16 décembre 2015

### **COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :**

Lundi de Pâques 06 avril 2015: ramassage normal

Lundi de Pentecôte 25 mai 2015 : ramassage normal

### **BALAYAGE MECANISE :**

Mercredi 18 mars 2015

Mercredi 17 juin 2015

Mercredi 18 novembre 2015

Lors des jours de balayage mécanisé, merci de bien vouloir enlever les voitures stationnées sur le bord de la route.

# PERISCOLAIRE

## Les nouveaux locaux

Le 26 février, les enfants inscrits au périscolaire ont eu le plaisir de découvrir les nouveaux locaux dans la grange d'îmière.

La semaine précédente, Mylène et Nathalie, les animatrices de la Fédération des Foyers Clubs avaient préparé et installé avec beaucoup d'enthousiasme le matériel mis à disposition par M2A.

C'est aussi avec une certaine satisfaction teintée d'émotion que le Maire et les adjointes impliqués dans le projet sont venus rendre visite aux enfants ce jour-là.

C'est l'occasion de rappeler que le périscolaire accueille 26 enfants inscrits. Ils sont entre 20 et 25 sur le temps du repas de midi.

Les locaux accueillent également pour les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) une moyenne de 20 enfants.

L'inauguration aura lieu le 10 avril 2015 à 16 h.





Jeanne SCHULTZ a fêté ses 95 ans  
le 10 janvier 2014



Maria JUNCKER a fêté ses 94 ans  
le 30 janvier 2014



Julien EHRART a fêté ses 80 ans  
le 4 mai 2014



Suzanne RECK a fêté ses 85 ans  
le 6 juillet 2014



Ennio DE GROSSI a fêté ses 80 ans  
le 16 octobre 2014



Denise HITTER a fêté ses 80 ans  
le 7 juillet 2014



Marguerite MENGIS  
a fêté ses 94 ans  
le 6 décembre 2014



**Nous avons également fêté les anniversaires de :**

- Lucien BRINGEL, 80 ans le 07 février 2014**
- Germaine VOGT, 85 ans le 17 mars 2014**
- Alice JELGER, 85 ans le 2 mai 2014**
- Madeleine KRAFFT, 90 ans le 22 juillet 2014**
- Clothilde KARRER, 85 ans le 11 octobre 2014**
- Gérard HITTER, 85 ans le 1 novembre 2014**
- Michel RENAUD, 80 ans le 14 décembre 2014**



### NAISSANCES :

- **31.01.2014** : Jeanne VANDEVELDE  
fille de Estelle HABY et Patrice VANDEVELDE
- **15.02.2014** : Maëlle BAÏLEN  
fille de Marie VAGNEUX et Lionel BAÏLEN
- **03.04.2014** : Maïly TRITSCH  
fille de Précilia TRITSCH
- **09.07.2014** : Yoan HERBRECHT  
fils de Réjanne CASTEL et de Franck HERBRECHT
- **23.07.2014** : Mia CAILLERE  
fille de Sophie ECK et Brice CAILLERE



### MARIAGES :

- **21 juin 2014** : DOUAKA Djemâa et BOLOGNESE Fabien de Galfingue
- **05 juillet 2014** : NUNNINGER Peggy et BOBENRIETER Philippe de Galfingue
- **23 août 2014** : KOENIG Emilie de Galfingue et ILLMANN Pascal de Wittenheim
- **30 août 2014** : FOERSTER Hélène de Mulhouse et WILHELM Jérôme de Galfingue
- **06 septembre 2014** : RUST Olivia et KAEKY Florian de Galfingue
- **06 septembre 2014** : FISCHER Alice et FUCHS Sébastien de Galfingue
- **22 novembre 2014** : BAKELANTS Delphine et LECLERCQ Emmanuel

### DECES :

- **01.03.2014** : Olivier ECKLY à l'âge de 32 ans
- **20.04.2014** : Jeanne SCHULTZ née KNOPF à l'âge de 95 ans, doyenne du village
- **23.08.2014** : Lucien BRINGEL à l'âge de 80 ans
- **23.06.2014** : Gérard UNBEKANNT à l'âge de 80 ans
- **17.09.2014** : Pedro MARTIN à l'âge de 45 ans
- **29.12.2014** : Marie HITTER née JAECKER à l'âge de 81 ans

## Carte Pass'temps 2015

Destinée aux séniors âgés de 65 ans et plus, domiciliés dans les communes de M2A. Elle est à demander à la mairie. Elle est annuelle et gratuite.

### Avantages offerts par la M2A :

- 5 entrées gratuites dans les piscines communautaires
- 3 entrées gratuites au Parc Zoologique et Botanique
- 1 entrée gratuite au musée EDF Electropolis
- Tarifs réduits pour l'accès Espace Multimédia de Sémaphore
- Tarifs réduits aux matchs de volley féminin de l'ASPTT
- Tarifs réduits au Théâtre du Lerchenberg, au Théâtre Alsacien de Mulhouse
- Cinéma Bel Air Mulhouse : 6 € la séance

#### Demande à faire en Mairie, se munir :

- ⇒ D'une pièce d'identité,
- ⇒ D'une photo d'identité.

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)

Le Relais d'Assistantes Maternelles situé à Morschwiller-le-Bas a ouvert ses portes en juin 2013.

Depuis l'animatrice, Adeline VINCENT, a le plaisir de vous recevoir afin de vous accompagner dans l'accueil de l'enfant chez les assistantes maternelles et de vous guider dans les démarches administratives.

Chaque jeudi matin des ateliers divers et variés sont proposés au Relais.

#### PERMANENCES :

- ⇒ mardi matin de 9 h à 11 h 30,
- ⇒ mercredi après-midi de 14 h à 16 h 30,
- ⇒ 1 samedi par mois de 9h à 11 h 30 : 01/03, 05/04 et 17/05,
- ⇒ tous les autres jours sur rendez-vous.

#### Relais Morschwiller-le-Bas

22 rue de la 1ère Armée Française  
68790 MORSCHWILLER-LE-BAS  
Tél. 03 89 32 15 15

## Déjections canines

 **Le village propre, c'est l'affaire de tous !**

**Trottoir ou Crottoir?**



**La solution?**

Amis des chiens, prenez en main vos responsabilités !

Quand ce ne sont pas les sachets laissés au bord de la route, voire sur les trottoirs... ce sont les déjections laissées çà et là qui posent problème.

Il faut bien reconnaître que ce n'est agréable ni pour la vue, ni pour l'odeur...

Nos amis à quatre pattes ne sont pas mis en cause, mais leur propriétaire.

## Le déneigement tous concernés...

Le déneigement est une compétence communale avec le soutien de Mulhouse Alsace Agglomération.

Les particuliers ont aussi l'obligation de déneiger devant leur domicile.

## Vous souhaitez entrer en maison de retraite ?

ViaTrajectoire est un service en ligne qui vous aide à trouver une maison de retraite répondant à vos besoins :

- consulter l'annuaire,
- Créer votre dossier d'inscription en tapant [viatrajectoire.fr](http://viatrajectoire.fr)



## Les élections cantonales deviennent les élections départementales

**ELECTIONS**

Les prochaines élections départementales auront lieu le 22 et 29 mars 2015.

Les conseillers généraux actuels seront remplacés par 34 conseillers départementaux élus dans 17 nouveaux cantons issus du redécoupage.

Pour chaque canton, un binôme (femme/homme) sera élu pour 6 ans au scrutin majoritaire à 2 tours.

Un électeur absent le jour de l'élection peut voter par procuration.

## OPERATION TULIPES A CŒUR 2015



Les dates sont annoncées pour les 26, 27 et 28 mars, comme d'habitude dans différents points de vente du Haut Rhin, du Territoire de Belfort et des Vosges.

Un groupe de bénévoles vendra des tulipes dans notre village samedi 28 mars à partir de 13 h (prix du bouquet 6 euros.)

Il y aura comme d'habitude un stand devant la mairie et une vente au porte à porte.

Pour tous renseignements, contactez Marie-Claire Abramatic au 03 89 81 82 04, ou 06 08 34 87 42.

## Embarquez pour un voyage en famille

La Maison des Parents, lieu d'écoute, d'accompagnement et d'orientation des familles, organise du 2 au 28 mars 2015 la quatrième session du « Mois de la Parentalité ».

Chaque jour, en différents lieux de M2A, de nombreuses manifestations, variées tant par leur forme que par les thèmes abordés, seront proposées gratuitement aux parents, familles et professionnels.

Cette année, le thème est le « Voyage » (artistique, gourmand, sport et nature, rêve et évasion, vers l'autre). Un programme/passeport est remis aux familles (à demander en Mairie), il leur permettra de faire valider leur présence aux différentes actions par l'apposition d'un tampon, leur ouvrant droit à participer au tirage au sort organisé lors de la journée de clôture. (Voir en dernière page).

Mairie de Galfingue  
9 rue du 25 Novembre  
68990 GALFINGUE  
Courriel :

[mairie@galfingue.fr](mailto:mairie@galfingue.fr)

Tél. Mairie : 03 89 81 99 12

Fax : 03 89 81 86 29

Tél. de M. le Maire : 03 89 81 85 39

### Horaires d'ouverture :

Lundi de 16 h à 19 h,

Mercredi de 10 h à 12 h,

Vendredi de 14 h à 16 h.

***Veillez à bien respecter ces horaires pour permettre le travail du secrétariat***

### **Heures de réception du Maire :**

Le lundi sur rendez-vous.

Les adjoints se tiennent à votre disposition sur demande.

## Cérémonie du 11 Novembre



Lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre, la croix de guerre a été remise par Julien BINDLER vice-président de l'UNC, au sapeur-pompier de 1ère Classe Olivier DAUTEL au titre des opérations extérieures en Bosnie.

## Fête de Noël des enfants 2014



## Quelques photos souvenirs de la fête de Noël des anciens 2014

*Comme chaque année, nos aînés sont invités par la commune à passer un moment convivial autour d'un repas servi en leur honneur.*

*Chacun est reparti satisfait de ce moment de rencontre et d'échange chaleureux et festif.*



*Quelques photos souvenirs de la fête de Noël des anciens 2014*



# Cérémonie des Vœux du Maire du 11 janvier 2015



**Le Maire a mis à l'honneur :**



**Patrick SANCHEZ**, Président de Mulhouse Olympique Triathlon, à la demande du Préfet, il lui a remis le diplôme de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports.

**Xavier DEMUTH**, directeur des services universitaires des activités physiques et sportives, il lui a remis le diplôme de la médaille d'argent de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif.



**Ludovic EGLIN**, en le nommant officiellement au grade de Sergent des sapeurs-pompiers volontaires et aux fonctions de Chef de Corps du CPI local par intérim.



**Jean-Luc KARRER** entré au Conseil Municipal en 1983 en lui remettant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon Vermeil.



**Louis JOVICIC** en le récompensant pour son engagement bénévole aux travaux de réfection du mur du cimetière.

## Exposition d'automne

Pour préparer l'exposition, les enfants de l'école de Galvingue ont travaillé sur le thème de la paix.

Les maternelles ont confectionné un globe terrestre sur lequel ils ont collé une ribambelle d'enfants se donnant la main (dessinés par leur soin).

Les CP/CE1 ont créé des colombes à partir d'empreintes de main.

Les CE2/CM1/CM2 ont peint l'arbre de la paix (à partir des mots recherchés autour du thème de la paix). Merci à M. Mairie et M. Kurek qui ont participé à l'élaboration de l'arbre lors d'ateliers avec les enfants.



## SAINT-NICOLAS

Une fois n'est pas coutume, les élèves de cycle 2 et 3 ont surpris St Nicolas avec un chant commun pour fêter son passage à l'école le 5 décembre.

Les petits avaient, quant à eux, prévu des dessins et un bricolage pour l'occasion.



## Au temps des chevaliers

Pour la deuxième fois, la troupe "Guerre et chevalerie" s'est produite à Galvingue pour le spectacle de Noël des enfants, le 8 décembre 2014.

L'après-midi, ceux-ci ont pu assister à des combats équestres comme au temps du moyen-âge, mais aussi revêtir des tenues, tels de véritables petits chevaliers.

Une après-midi ainsi qu'une soirée, que nos petits écoliers ne sont pas prêts d'oublier.



# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## ELSASSER FASCHT EN 2015



Le Président et l'ensemble de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015 !



Nous remercions les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année lors de nos manifestations.

### Prochaines manifestations en 2015 :

- notre célèbre et hilarant bal de carnaval : le 28/02/2015
- l'immanquable bûcher : le 04/07/2015
- le généreux et succulent cochon à la broche : le 26/09/2015



### Mot du président :

Nous espérons vous retrouver très vite à notre prochaine manifestation qui est le bal de carnaval où la soirée sera animée par DJ PNK, avec élection des 3 meilleurs costumes et petite restauration. Venez nombreux, nous comptons sur vous.

N'oublions pas qu'en ce moment nous sommes tous **Charlie !!!**

Le Président  
Damien KARRER



### L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Vous remercie de votre soutien et de votre accueil lors de la vente des calendriers et vous souhaite une bonne année 2015.

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## L'ALAG

Le Comité de l'ALAG et ses membres vous souhaitent une très bonne année 2015 et vous adressent leurs meilleurs vœux d'une très bonne santé, de beaucoup de joies et d'activités culturelles pour vous et ceux qui vous sont chers.

Avant de vous faire part de nos prochaines activités, revenons quelques instants sur l'**EXPOSITION PEINTURE** qui s'est tenue en novembre 2014 :

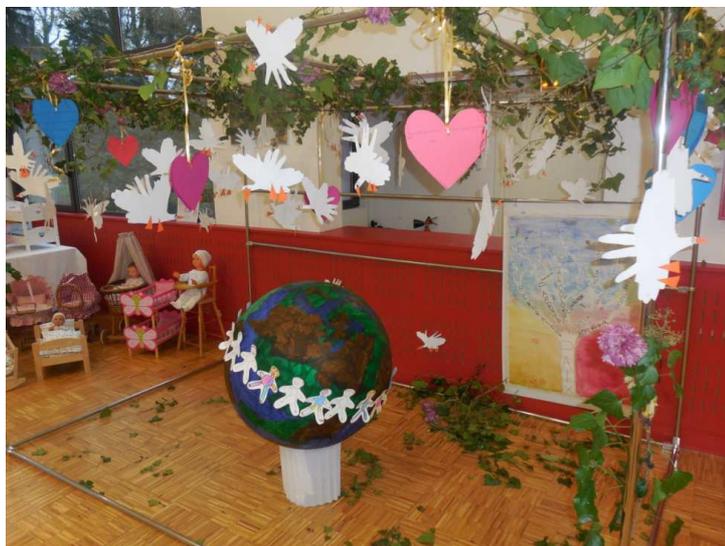
L'expression artistique, tant bafouée en ce début d'année lorsque des dessinateurs deviennent des cibles, permet d'exprimer et de faire percevoir des émotions.

Les artistes locaux nous ont fait partager leurs passions et leur esprit créatif lors d'une très belle exposition. En effet, pour la seconde fois depuis la rénovation de la salle polyvalente, les artistes, tous habitants du village exposaient leurs talents les 15 et 16 novembre derniers. Douze artistes, deux de plus que lors de la précédente édition en 2012, ont présenté leurs dernières réalisations. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir des créations picturales très variées, dont l'inspiration a été trouvée lors de voyages, de vacances, ou par un paysage ... Elle s'est exprimée à travers différentes techniques : peinture à l'huile, pastel, aquarelle, collage marqueterie, photos d'art, et travaux de couture ont harmonieusement diversifié l'ensemble.

L'école des trois tilleuls, a participé avec trois réalisations centrées autour du thème de la paix : la ronde autour du monde, les colombes de la paix, et l'arbre de la paix.

Samedi soir le vernissage a réuni les exposants, leurs familles et amis, en présence de Monsieur le Maire Christophe Bitschené et du Conseiller Général du canton de Brunstatt, Francis Flury, nous honorant fidèlement de sa présence, et qui effectuait en cette occasion dans notre village l'un des derniers, si non le dernier déplacement de sa dernière mandature.

Gageons que cette très belle manifestation incitera les talents cachés de notre village à venir enrichir la prochaine exposition.



Nous vous communiquons ci-dessous les activités prévues pour cette nouvelle année :

**Notre Assemblée générale** se tiendra le **vendredi 20 mars à 20 h 00** à la salle polyvalente. Venez nombreux, vous aurez l'occasion de connaître notre Association et ses différentes activités.

**La marche populaire** se déroulera le **jeudi 14 mai**, jour de l'Ascension. Pour la réussite de cette manifestation, nous réitérons, comme chaque année, l'appel aux bénévoles pour nous donner une aide durant cette journée qui nécessite beaucoup de monde disponible, même une aide ponctuelle de une ou deux heures sera la bienvenue. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme LENUZZA au 03.89.81.98.39 ou [osovana@aol.com](mailto:osovana@aol.com)

**L'exposition photos** qui se tiendra **les 13, 14 et 15 novembre 2015**.

## INFOS SECTIONS

Nous nous permettons de vous rappeler nos activités qui fonctionnent toute l'année.

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## Le club du Temps Libre

où nos retraités se retrouvent les jeudis après-midi à partir de 15 h pour partager diverses activités : jeux de cartes, tricot, sorties, etc.....

Si vous êtes retraités et si vous avez envie de passer un bon après-midi dans la convivialité, n'hésitez pas, nos aînés se feront une joie de vous accueillir parmi eux.

## Section tennis

Elle redémarrera dès les premiers beaux jours du printemps. Pour tout renseignement, merci de prendre contact auprès de la responsable de la section : 03.89.81.98.39 ou [osovana@aol.com](mailto:osovana@aol.com)

## Section gymnastique avec 3 groupes

- ⇒ le mercredi soir de 19 h 00 à 20 h 00 : Musculation
- ⇒ le mercredi soir de 20 h 00 à 21 h 00 : Cardio
- ⇒ le jeudi après-midi de 14 h 00 à 15 h 00 : gymnastique douce d'entretien

## Section bibliothèque

En 2015 la bibliothèque, après presque 7 ans d'existence, prend un nouvel élan dans de nouveaux locaux avec une équipe renforcée dont la composition est la suivante :

Monique et André KIEFER, Annie et Edmond KUREK, Bénédicte LITZLER, Carmen ZANETTI et Yolande RAUB.

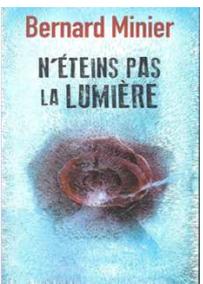
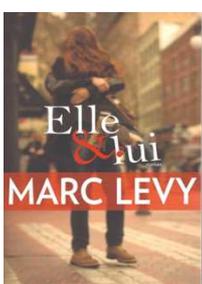
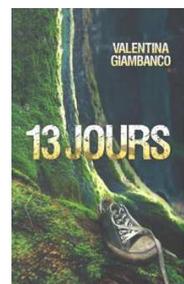
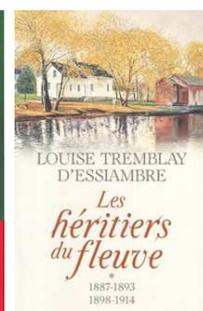
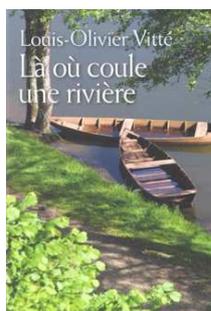
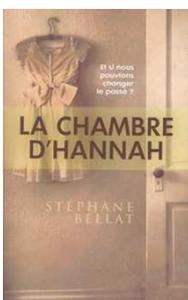
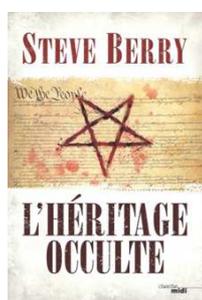
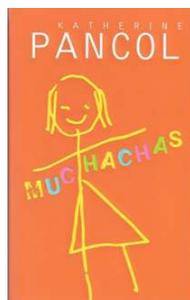
Annie KUREK et Yolande RAUB interviennent auprès des enfants de l'école les mardis après-midi.

La bibliothèque est ouverte les vendredis de 16 h à 19 h.

Nous souhaitons à nos lecteurs et futurs lecteurs :

***Une bonne et heureuse année 2015 et espérons les recevoir bientôt dans nos nouveaux locaux.***

## PARUTIONS 2015 acquises en février



Si vous êtes intéressés par nos activités ou si vous souhaitez apporter une aide ponctuelle, nous vous invitons à prendre contact avec le président Joseph DECK au 06.85.77.10.27. ou par mail : [joseph.deck@wanadoo.fr](mailto:joseph.deck@wanadoo.fr).



### Vœux 2015

En ce début 2015, le corps des sapeurs-pompiers vous souhaite une excellente année.

Evidemment, nous vous souhaitons également de ne pas avoir besoin de nos services au cours de cette année.

### Recrutement

Comme vous avez pu le constater lors de l'ancienne publication de notre journal communal *l'écho*, nous sommes à la recherche active de sapeurs-pompiers.

Nous vous rappelons que les **conditions d'engagement** sont les suivantes :

- Avoir entre 16 et 55 ans**
- Etre de nationalité française**
- Jour de ses droits civiques**

Une **réunion d'information** (sans engagement) peut être organisée à l'encontre de toute personne intéressée, sur un créneau adapté à vos disponibilités. Nous vous invitons vivement à nous contacter pour mettre en place une réunion ou pour une réponse à toutes vos questions.

### Contact

*Ludovic EGLIN, chef de corps adjoint* : [ludoviceglin@gmail.com](mailto:ludoviceglin@gmail.com)  
Vous pouvez également vous **rendre à la mairie** qui saura vous rediriger

## Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF)

Le détecteur de fumée est **obligatoire** pour au plus tard **le 8 mars 2015**.

La loi impose au minimum 1 détecteur par habitation.

Lors d'un départ de feu la nuit, les Co et Co<sup>2</sup> dégagés par la fumée peuvent vous rendre inconscient voire vous tuer dans votre sommeil. Ainsi, vous ne vous réveillerez pas à temps. C'est la principale cause qui rend les incendies nocturnes d'habitations **mortels**. Le DAAF permet d'éviter cela en vous réveillant à la moindre fumée.

### Nos conseils

- **Nombre** : Au mieux 1 détecteur par pièce de vie, mais au **minimum 1 détecteur par niveau**.

- **Placements conseillés** :

A l'horizontale au milieu du plafond

A la verticale sur un mur, à proximité (15-20 cm) du plafond

- **Lieux conseillés** :

Si vous ne mettez qu'un détecteur par niveau, privilégiez le milieu du niveau tel qu'un couloir donnant sur toutes les pièces.

Si vous en mettez plusieurs par niveaux, privilégiez les pièces de vie et le couloir.

**N'oubliez pas le grenier et la cave.**

- **Placements et lieux à éviter** :

Près d'une fenêtre ou d'une grille de ventilation

Dans la cuisine et salle de bain

Au-dessus d'une plaque de cuisson ou d'un fourneau

### Quel DAAF ?

Le DAAF doit respecter la norme **NF EN 14604** et doivent porter le **marquage CE**. Certaines sociétés de surveillance les installent également.

#### **Pour plus de renseignements**

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F19950.xhtml>

<http://www.detecteur-de-fumee.org/>



Le 25 novembre, le 3<sup>ème</sup> Escadron est rattaché au groupement du Colonel De LEPINAY, qui par une action vers le sud-ouest de Mulhouse, va s'intégrer à la vaste manœuvre conçue par le Général DE LATTRE pour détruire et refouler les allemands qui nous gênent encore dans le Sundgau et le long des Vosges. Cette manœuvre aura son plein épanouissement quelques jours plus tard, et obtiendra un entier succès. L'escadron y paiera cher sa contribution... Il y vivra des heures émouvantes, angoissantes... Mais il y trouvera surtout, et encore, une occasion de se grandir et d'être fier.

HOCHSTATT est atteint sans difficulté et traversé sans coup férir.

On ne sait comment, le 3<sup>ème</sup> escadron se trouve dès lors en tête, et le 3<sup>ème</sup> Peloton ouvre la marche, juste derrière le Lieutenant de SAINT-TRIVIER.

Il est 17 heures. Le jour commence à tomber.

Tout peu à peu s'estompe dans un agréable imbroglio d'ombres et de lumières. La marche continue un peu plus lentement, car nous abordons une forêt à la mine peu engageante, et le souvenir des Vosges n'est pas si lointain. Tout le monde observe et scrute ardemment les buissons, bas-côtés, arbres, bouts de route... d'où peut partir à tout moment, le coup fatal.

Il est maintenant 18 heures ; elle est longue cette forêt !

Mais tout se passe bien, et nous voilà enfin, débouchant de la verdure. Il fait presque nuit, et devant nous, nous distinguons notre objectif : le petit village de GALFINGUE à l'aspect calme et endormi.

Nous ne nous doutons, certes pas que ce paisible endroit allait, dans quelques heures, après un charmant prélude, être le théâtre d'une étourdissante symphonie, pour "Panzerfaust" et "Frein de bouche", qui faillit bien tourner en "Marche Funèbre".

Dès les premières maisons, un bazooka immobilise un char léger ; aussitôt, le "Tonkin", s'avance, au plus près, lâche quelques rafales et un obus de représailles met le feu à une grange. La fumée est gênante, mais les flammes nous apportent une réconfortante clarté. Les fantassins mettent pied à terre et commencent à tirailler ; on n'y voit pas grand-chose, mais il est jugé préférable de liquider cette affaire tout de suite plutôt que d'attendre le jour.

Le "Tonkin" reprend sa marche, lentement, suivi du peloton ; les mitrailleuses prennent à partie tout ce qui est encoignures et recoins. Le Capitaine VIE marche en tête, sa mitrailleuse sous le bras... Bing... "Tonkin" est "bazooké", mais CHEVALIER en descend, l'œil mauvais suivi de son char, il commence à faire des cartons. Les coups de feu et les rafales se succèdent rapidement, les incendies se propagent et l'atmosphère n'est pas très rassurante. Au moment où le "Tonkin" passe devant l'église, il reçoit un deuxième "Panzerfaust" en plein dans le réservoir, qui l'immobilise. Il commence à flamber. Mais heureusement, les

extincteurs fonctionnent et l'incendie est vite maîtrisé... FERNANDEZ est tué. L'équipage met pied à terre et interdit l'approche du char. Les Zouaves, enfin arrivés à notre hauteur nettoient rapidement les maisons environnantes.

Les premiers prisonniers arrivent ; ce sont pour la plupart des Russes volontaires encadrés par des S.S. Bientôt, une bonne partie du village est entre nos mains, et, à 23 heures nous pouvons considérer que l'affaire est liquidée. Nous avons environ 80 prisonniers, 2 canons de "77" abandonnés et... une caisse de beurre !...

Le Colonel arrive sur les lieux, suivi de son immense colonne qui embouteille complètement la partie centrale du village. Les ordres sont aussitôt distribués et le dispositif de nuit, pris.

Les issues seront gardées par les chars :

Vers HEIMSBRUNN, par "l'Alsace", le "Touraine", le "Moselle" et le "Morbihan",

Vers BERNWILLER, par "l'Île de France", le "Maroc", "l'Anjou" et le "Béarn",

Vers SPECHBACH, par une charrette placée en travers et les chars de volant,

Le centre recevra le P.C du Colonel, l'infirmerie, etc...

Tout le monde s'organise, se restaure, et prend ses dispositions pour passer la meilleure nuit possible dans les chars, car la fatigue se fait sentir.

Vers une heure du matin, un ronronnement continu tire l'oreille d'une sentinelle du 3<sup>ème</sup> Peloton. Lointain, mais pas comme les autres et bientôt accompagné d'un et de deux et de plusieurs. Le silence total de la nuit nous permet de bien écouter. Il n'y a pas de doute ; ce ne sont pas des moteurs de chez nous... Mais le bruit paraît prendre une direction autre que la nôtre, et bientôt s'efface et disparaît peu à peu. Bah... on verra bien demain, et tout le monde, sauf un homme de garde par char, de se replonger dans un sommeil réparateur.

Les chars du 3<sup>ème</sup> Peloton sont en quinconce dans la rue. Devant eux, un "57" à droite, près du transformateur, un autre à gauche, une section de Zouaves occupe les limites de cette partie du village.



Une première fusillade surgit dans la nuit tout d'un coup, vers 1h50... assez soutenue, nourrie. Puis, subitement, l'orage éclate, tonitruant et fantastique ; de tous les côtés, les obus arrivent en trombe, déchirant l'air à une vitesse impressionnante. Au-dessus de nous, les mitrailleuses de "20", emmêlent rageusement leurs traînés de feu, rasant les toits et leurs éclatements secs sont bientôt renforcés de magnifiques et flamboyantes explosions des "Panzerfausts" qui tombent un peu partout, tirés d'on ne sait d'où... Deux secondes pour que tout le monde soit à son poste, mais, qu'y comprendre dans tout ce tintamarre, on n'y voit rien, et d'où cela vient-il ?

Soudain, une forme imprécise mais impressionnante surgit droit devant nous, tout près. Avant de se rendre compte de quoi que ce soit, cette ombre crache une flamme gigantesque... Le "57" du transformateur reçoit de plein fouet un obus qui le met en morceaux. Pauvres servants, qu'êtes-vous devenus ? La pièce à gauche tire à bout portant, mais son intervention attire une réplique brutale qui la met hors de combat. Un, ... deux, trois coups partent rapides, la maison de droite est en feu et dégage une fumée âcre et épaisse du même coup, l'half-track qui est juste au pied du mur est elle-même touchée en plein... elle vomit immédiatement une lourde fumée noire qui prend des aspects terrifiants sous les lueurs de l'incendie... Une forme, probablement le conducteur, en jaillit en torche, et, frénetiquement, se roule dans d'horribles souffrances.

L'half-track de gauche subit le même sort. Et bientôt, la nuit devient dantesque. La fumée nous gêne terriblement ; un écran opaque s'est formé devant nous. De grosses volutes lourdes et denses passent lentement et nous empêchent de distinguer quoi que ce soit. Tout le monde tire au jugé, il faut se garder de tous côtés car les fantassins boches se sont infiltrés et nous prodiguent les bazookas et les rafales d'armes automatiques. Des deux côtés, une gigantesque sarabande de mitraille et d'obus se déchaîne et le duel devient sauvage. La rue où nous sommes est maintenant prise d'enfilade. « L'Anjou » évite de tant qu'ils peuvent, le "Béarn" est touché de plein fouet ; heureusement pour lui : ce n'est qu'un explosif. Soudain, l'écran de fumée se déchire.

Un "Frein de bouche" apparaît alors à 40 mètres, crachant, fumant, sûr de lui. Puis soudain : plus rien, une fumée noire et rouge l'entoure et le happe ; au même moment, le Lieutenant DE SAINT-TRIVIER qui descendu de son char, est venu en personne se rendre compte de la situation, tombe au milieu de la rue, mortellement atteint. « L'Ile de France » se déplace alors et, prenant la rue d'enfilade, lâche droit devant lui, au ras du sol, deux perforants coup sur coup ; une immense flamme jaillit là-bas. Touché, victoire!!

Ah, comme il flambe bien... Une avalanche d'obus et de balles déferle sur cette carcasse qui commence à exploser et soudain la fusée verte (signe de repli chez les boches), monte et illumine le sol.

Nos Zouaves se précipitent dans un magnifique élan, embrochent quelques fuyards, mais le gros s'est déjà sauvé. Un calme impressionnant succède à l'inférieur tapage de tout à l'heure : rien, on n'entend rien, si ce n'est les craquements des maisons qui brûlent et s'effondrent et la chanson des étincelles qui s'envolent. Les minutes passent, toujours rien. Et nous attendrons ainsi jusqu'au lever du jour, les yeux brûlés de sommeil. C'est alors seulement que nous réaliserons... devant le triste spectacle, éclairé d'un jour sale et grisâtre, de ces cadavres, de ces carcasses tordues par le feu, de ces deux "57" détruits, écrasés par le gros fantôme qui est là, lui-même, encore fumant et lamentable.

Nous pouvons alors nous rendre compte qu'après avoir fait ses premiers dégâts, il s'est aventuré confiant, et qu'un obus, probablement tiré par le "Maroc" lui a coupé une chenille ; c'est alors qu'il a voulu reculer et que, ce faisant, il a fort agréablement présenté le flanc aux perforants et de « l'Ile de France ».

Nous apprenons également que 77 blessés sont passés au poste de secours durant cette nuit où le médecin TBOUL a été grièvement blessé.

Les renseignements nous arrivent et nous apprenons avec un certain froid dans le dos que 10 de ces automoteurs avaient encerclé le village, et que, profitant de leur soutien massif, l'un d'eux avait tenté de forcer le passage escorté d'une compagnie de fantassins abondamment dotés de "Panzerfaust" et d'armes automatiques.

Mais l'ennemi a fui ; le village a souffert mais il nous est resté. La population civile, bien à l'abri au fond des lourds blockhaus de 1914-1918, ne déplore que de rares blessés. Et leurs monstres n'ont pas fait peur à nos braves petits gars. Et c'est avec une juste fierté qu'ils se souviennent de cette nuit de cauchemar, de cette nuit de victoire.

*Extrait du livre  
Le deuxième régiment des chasseurs d'Afrique  
au combat 1942-1945*

Françoise HANSER  
pour l'équipe de rédaction



Le Mois de la Parentalité  
**du 2 au 28 mars 2015**

# embarquez pour un voyage en famille

animations  
 gratuites  
 pour toutes les  
 familles de m2a

ateliers – débats – jeux en famille  
 expositions – portes ouvertes – lectures



**M**  
 MULHOUSE ALSACE  
 AGGLOMÉRATION

Le Mois de la Parentalité, c'est un mois d'animations pour toutes les familles : **du 2 au 28 mars, 130 activités vous sont proposées gratuitement** autour du thème du voyage.

**il y en a pour tous les goûts et tous les âges !**  
 Ateliers cuisine en famille, jeux de société, chant, danse, conférences, échanges avec des professionnels, activités artistiques et sportives...

**embarquement**  
 Lundi 2 mars à 15h,  
 place de la Réunion  
 à Mulhouse :  
 animations, jeux,  
 lâcher de ballons...



**atterrissage**  
 Samedi 28 mars à 14h30  
 au Parc des Gravières  
 à Kingersheim : goûter  
 gourmand, animations,  
 expositions, grand tirage  
 au sort...

**PROGRAMME / PASSEPORT DISPONIBLE  
 AUPRÈS DES STRUCTURES PARTENAIRES**

[www.cleasen.fr](http://www.cleasen.fr)



Tout le programme sur [mulhouse-alsace.fr](http://mulhouse-alsace.fr)  
 Renseignements : Maison des parents : 03.69.77.76.79  
[maison.des.parents@mulhouse-alsace.fr](mailto:maison.des.parents@mulhouse-alsace.fr)

**M**  
 MULHOUSE ALSACE  
 AGGLOMÉRATION